

Monsieur

Je n'en doute point que p. d. sera estonne
de ceste mienne Cardresse de l'Importune
par ma lettre mais l'Incomodité des affaires
de Mr mon mari et les occasions qui
se presentent pour luy assister me forcent
de supplier v. d. de s'humblement de se soucier
en ces occurences de Mr mon dit mari
comme de son deshumblement serviteur et

L'advancer selon la bonne vollonte de v^{ost}
car je puis assurer a v^{ost} que sans une parti-
culiere grace et assistance de v^{ost} il est
Impossible a Moⁿ mari de subsister a
l'advantage j'espere doncques que ceste
bonte signalee et incomparable dont v^{ost}
est douee du bon Dieu ne defaillira
point du costé de Moⁿ mari

ains nous donnera sujet de se felter
avec tout le monde assurant a V. A. que de tout
les serviteurs que sa generosite et grand cur
attirera il n'en sera pas trouue de plus zele
et devote a son service que Mr. mon mari
et moy je seray tousjours de

V. A.

Overwick le 23^e d'octre
1648.

tres obcissante et tres
humble servante.

Jeanne de Stasse

[Faint, illegible handwriting on aged paper, likely bleed-through from the reverse side of the document.]